



DOSSIER DE CANDIDATURE

Élus locaux et cadres territoriaux

MEAUX



DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

LUNDI 6 NOVEMBRE 2017

Seuls les dossiers complets seront examinés

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature ;
- l'engagement d'assiduité ;
- l'engagement de prise en charge et de règlement des droits d'inscription ;
- l'annexe de motivation et de projet ;
- un *curriculum vitae* ;
- deux photographies en couleur (format 3,5 cm x 4,5 cm) ;
- une carte de visite professionnelle ;
- une photocopie de la carte d'identité recto-verso ou du passeport.



Le dossier est à retourner par voie postale ou électronique à :

Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice
École militaire – Case n° 39 – 1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

Contacts et renseignements
auprès du département Formation «Sécurité et Justice» de l'INHESJ :

François RIVET, chef du département – 01 76 64 89 12
Ghislain GATEAU LEBLANC, chargé de mission – 01 76 64 89 06

Fax : +33 (0)1 76 64 89 31

Courriel : formation@inhesj.fr

Site internet : www.inhesj.fr

DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

LUNDI 6 NOVEMBRE 2017

PROCESSUS DE SÉLECTION DES AUDITEURS

Le recrutement s'effectue sur dossier

La validation définitive de votre candidature n'interviendra qu'après la réception par l'INHESJ de la [convention de formation et ses annexes](#) dûment complétées et signées, obligatoirement avant **le 6 novembre 2017**.



Séminaire spécialisé - MEAUX Élus locaux et cadres territoriaux

Saisir directement les champs ci-dessous (PDF remplissable)

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Fonction exercée :

Employeur :

Coordonnées

Adresse professionnelle :

Téléphones: *Professionnel* : *Portable* :

Courriel professionnel :

Adresse personnelle :

Téléphone personnel :

Courriel personnel :

Dernier diplôme obtenu

Parcours

Avez-vous déjà présenté votre candidature à une session d'études de l'Institut ?

Oui Non

Si Oui, Session nationale Session régionale Cycles spécialisés de formation

Session nationale spécialisée Préciser :

Année

Par quel moyen ou par l'intermédiaire de qui, avez-vous eu connaissance de l'organisation du séminaire spécialisé « Élus locaux et cadres territoriaux » de Meaux ?

Association des auditeurs Ministère (Préciser)

Auditeurs des sessions précédentes Presse (Préciser)

Intervenants des sessions Autres (Préciser)

Site Internet

Nota : Les informations seront utilisées par les organisateurs de la session conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé librement auprès des organisateurs.



Séminaire spécialisé - **MEAUX** Élus locaux et cadres territoriaux

Saisir directement les champs ci-dessous (PDF remplissable)

MOTIVATION ET PROJETS

Veillez développer votre investissement dans le champ de la sécurité et de la justice ou votre intérêt pour celui-ci, les projets et actions que vous envisagez et les objectifs de votre inscription au séminaire « Élus locaux et cadres territoriaux ».



Séminaire spécialisé - **MEAUX** Élus locaux et cadres territoriaux

Saisir directement les champs ci-dessous (PDF remplissable)

ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE DES DROITS D'INSCRIPTION au séminaire spécialisé « Élus locaux et cadre territoriaux »

À remplir par l'organisme qui prendra en charge les frais d'inscription (ou le(a) candidat(e) en cas de prise en charge directe)

Je soussigné(e) (nom, prénom)

Qualité/ Fonction :

Service/direction prenant en charge les droits d'inscription :
.....

m'engage à prendre en charge et à régler les droits d'inscription au séminaire spécialisé « Élus locaux et cadre territoriaux » dès l'acceptation définitive de la candidature de :

M./Mme (nom, prénom) :

Fonction exercée par le(a) candidat(e) :

Employeur du(de la) candidat(e) :

Fait à le.....

Signature

Cachet de l'organisme payeur

*Une fois le(a) candidat(e) admis(e) pour intégrer le séminaire « Élus locaux et cadres territoriaux » en qualité de stagiaire, **une Convention de formation sera établie avec l'INHESJ. Elle devra être dûment signée par le stagiaire et, le cas échéant, par l'employeur.***